Nations Unies S/2008/331

Conseil de sécurité

Distr. générale
16 mai 2008
Français
Original : anglais

Lettre datée du 16 mai 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo durant la période allant du 1er au 29 février 2008 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon

08-34523 (F) 200508 220508

Annexe

Rapport mensuel sur les opérations de la Force de paix au Kosovo (KFOR), adressé à l'Organisation des Nations Unies

1. Le présent rapport porte sur la période du 1er au 29 février 2008.

2. Au 29 février 2008, l'effectif total déployé sur le terrain s'établissait à 15 972 soldats, dont 2 349 provenaient de pays non membres de l'OTAN.

Situation politique

3. Le Parlement de Pristina a approuvé la Déclaration d'indépendance le 17 février 2008.

4. Pieter Feith a été nommé Représentant spécial de l'Union européenne au Kosovo le 4 février 2008.

Sécurité

5. Le 10 février, une manifestation rassemblant une soixantaine de militants a été organisée à Pristina par le Mouvement pour l'autodétermination. Aucun incident n'a été signalé.

6. Le 11 février, la Force de paix au Kosovo (KFOR) a signalé une explosion à Gnjilane. L'explosion avait vraisemblablement pour origine une grenade à main lancée contre une maison abritant des Albanais du Kosovo. Aucune victime n'a été signalée. Le Service de police du Kosovo (SPK) a ouvert une enquête sur cet incident.

7. Le 17 février, alors que le Kosovo déclarait son indépendance, une grenade à main a explosé à proximité d'un bâtiment de la communauté internationale dans le nord de Mitrovica, causant des dégâts matériels mineurs. Des hautes personnalités serbes se sont rendues dans plusieurs villes et villages à majorité serbe et certaines d'entre eux ont cautionné ouvertement la violence. Aucun incident n'a été signalé. On estime que 600 à 800 Serbes se sont rassemblés devant le point d'entrée 3 de la frontière administrative (groupement de forces multinational Centre) afin d'essayer d'entrer au Kosovo. La police serbe les a refoulés sans incident.

8. Le 18 février, une grenade à main a explosé à proximité d'un tribunal civil à Zubin Potok (groupement de forces multinational Nord), endommageant deux véhicules de l'ONU. Une autre grenade à main a fait explosion à Mitrovica, ne causant aucun dégât. Environ 10 000 Serbes du Kosovo se sont rassemblés à Mitrovica afin de manifester contre l'indépendance. Des Serbes du Kosovo ont également manifesté contre l'indépendance à Gracanica, Strepce, Urosevac et Gnjilane.

9. Le 19 février, des Serbes du Kosovo ont attaqué les points d'entrée 1 et 31 à Brnjak et Jarinje et mis feu à des bâtiments. Quelque 5 000 étudiants ont manifesté sans incident dans le nord de Mitrovica.

10. Le 21 février, une grenade à main a explosé à proximité du palais de justice/centre de détention de Mitrovica. Aucune victime n'a été signalée. À

Belgrade, 150 000 personnes environ ont manifesté contre la déclaration d'indépendance du Kosovo. Des vandales se sont introduits dans l'ambassade des États-Unis et ont mis le feu à un bureau. Un manifestant, identifié par la suite comme Serbe, a trouvé la mort. D'autres ambassades ont été vandalisées à Belgrade, notamment les ambassades de Croatie, de Turquie, d'Allemagne et du Royaume-Uni. Cependant, la majorité des manifestants à Belgrade ont participé dans le calme aux manifestations organisées par le Gouvernement.

11. Le 22 février, environ 400 Serbes ont tenté de s'introduire au Kosovo en passant par le point d'entrée 1. La police de la MINUK et le SPK les en ont empêchés.

12. Le 23 février, des coups de feu ont été tirés à proximité du palais de justice de Mitrovica et des individus non identifiés ont tiré sur une maison abritant des Albanais du Kosovo à Gornji Streoc, tandis qu'un véhicule du SPK a été incendié à Strepce. Aucun blessé n'a été signalé. Des Serbes du Kosovo ont placé plusieurs conteneurs sur les routes entre Mitrovica et les points d'entrée 1 et 31. Le commandant de la KFOR a donné l'ordre de les enlever, opération qui a été achevée le 24 février.

13. Le 27 février, environ 200 Serbes du Kosovo se sont rassemblés à Zvecan et ont tenté de bloquer l'une des principales voies d'approvisionnement entre Mitrovica et le point d'entrée 1, afin d'interdire le passage à un convoi de la police de la MINUK. Un nombre inconnu de personnes ont incendié des pneus à côté de la voie d'approvisionnement à Socania. Deux groupes criminels albanais du Kosovo ont échangé des coups de feu à Prizren, blessant accidentellement un soldat turc de la KFOR.

14. Des manifestations se sont déroulées sans incident tous les jours à 12 h 44 à Mitrovica, au pont principal d'Austerlitz, au palais de justice et à l'université, ainsi que dans des enclaves serbes (principalement à Gracanica, Gnjilane et Strepce). Le nombre de manifestants est passé d'une dizaine de milliers le 18 février à environ 1 500 du 23 au 29 février.

Violences et menaces à l'encontre de la KFOR

15. Trois incidents visant la KFOR ont été signalés en février mais aucune attaque directe n'a eu lieu. La menace contre la KFOR demeure faible, tandis que celle contre la MINUK et l'Union européenne est considérée comme moyenne.

Criminalité organisée et armes

16. Au total, 381 incidents en rapport avec le trafic de drogues (28), la contrefaçon de monnaie ou de documents (33), la contrebande (34), des explosions (10), diverses infractions (114), la possession illégale d'armes (84), les saisies d'armes et de munitions (15) et les munitions non explosées (63) ont été signalés pendant la période considérée. Le nombre total d'incidents a diminué considérablement par rapport au mois de janvier 2008 (487).

Opérations de la KFOR

17. La KFOR a continué de mener l'opération à très forte visibilité « Red Knight II » dans tout le Kosovo. Suite à des incidents survenus à plusieurs postes frontière

(points d'entrée 1, 31 et 3), la KFOR a lancé les opérations « Cold Winter » et « Spring Thaw », avec pour objectif d'appuyer la police de la MINUK en affectant au minimum une section antiémeutes à chaque point d'entrée. Des postes permanents de contrôle des véhicules ont également été mis en place sur les routes entre Mitrovica et les points d'entrées nord, principalement pour empêcher les éléments radicaux d'entrer dans le nord de Mitrovica depuis la Serbie.

18. Le 22 février, la KFOR a aidé la police de la MINUK à arrêter plusieurs autocars entrant au Kosovo aux points d'entrée 1 et 31, dont les passagers devaient participer aux manifestations quotidiennes dans le nord de Mitrovica. Le Commandant de la Force a fait déployer le bataillon tactique de la KFOR dans le nord de Mitrovica. L'Unité multinationale spécialisée est restée à disposition pour les opérations de maintien de l'ordre et de police avec un délai d'intervention de 30 minutes. Le commandant de la Force a également décidé de renforcer les groupes de forces multinationaux Centre et Est en leur affectant chacun deux compagnies de manœuvre, fournies respectivement par les groupes de forces multinationaux Sud et Ouest. Une compagnie de réserve de la République tchèque a été redéployée depuis le 15 février afin de renforcer le groupe de forces multinational Centre. L'Italie a prorogé le déploiement de son bataillon de niveau 3 de la force de réserve opérationnelle jusqu'au 18 mars. À la suite de l'évaluation opérationnelle faite par le Commandant de la KFOR, l'état d'alerte des bataillons britannique et allemand de la force de réserve opérationnelle et de la force de réserve stratégique de la France a été réduit le 18 mars et ramené par la suite à son niveau normal.

Respect des règles établies

19. Au cours du mois de février, le Conseil de discipline a tenu une session qui s'est traduite par le renvoi de huit membres du Corps de protection du Kosovo. Sept d'entre eux appartenaient à des communautés minoritaires.

Corps de protection du Kosovo

20. Il n'y a pas eu de campagne de recrutement en février 2008.

21. L'effectif actuel du Corps de protection du Kosovo est de 2 893 personnes. Sur ce nombre, 190 (166 hommes et 24 femmes) appartiennent à des minorités ethniques, soit 6,63 %. Il existe encore 113 postes à pourvoir. La liste de réserve comporte 2 000 postes dont 1 892 sont pourvus (notamment par 48 membres de minorités ethniques, soit 2,45 %).

22. Une nouvelle directive de formation révisée a été publiée le 12 février afin de maintenir en état les capacités du Corps de protection du Kosovo en tant qu'organisme civil d'intervention d'urgence jusqu'à ce qu'il puisse être dissout. Au cours des mois à venir, il s'agira avant tout de préparer le Corps de protection à la réalisation d'un exercice dans tout le Kosovo, prévu à la mi-mai, et de veiller à ce qu'il soit en mesure d'aider les populations civiles en cas de crise. Un accent particulier sera mis sur les mesures préventives et la formation à la lutte contre les incendies de forêts.

23. Au cours du mois de février, trois cérémonies réunissant 88 membres du Corps de protection du Kosovo ont eu lieu. Aucun incident n'a été signalé.

Conclusion

24. La tension qui règne au Kosovo, en particulier dans le nord, depuis que le Kosovo a déclaré son indépendance le 17 février a amené la KFOR à intervenir, à la demande de la MINUK, pour rétablir et maintenir la sûreté et la sécurité sur le terrain. La KFOR continuera de réagir à toute tentative tendant à troubler le climat de sécurité, d'où qu'elle vienne.